REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2020

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes.

<u>Objet n° 1</u>: DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019, SUR LE COMPTE DE GESTION 2019 ET SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS COMMUNE.

Délibération n° DE_2020_025

No de membres présents 13 DELIBERATTON SIR LE COMPTE ADMINISTRATIF, SIR LE No de membres en cercice 14 No de membres en cercice 14 No de membres en cercice 15 No de membres en cercice 15 No de membres en cercice 15 No de membres en cercice 16 No de membres 16 No de membres en cercice 16 No de membres 16 No	DU CON	LORS DU VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		OMMUNE D	E SAINT GEN	COMMUNE DE SAINT GENES CHAMPESPE	m m	CA 2019	LORS DU VOTE ET DE L'AFFECT	LORS DU VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DE L'AFFECTATION DES RESULTATS	GESTIC	NO.
Pour 9 Date de convocation : 02/03/2020 Pour - Séance : 06/03/2020 Setting service de la comptable de convocation : 02/03/2020 Setting service de la comptable de convocation : 02/03/2020 Setting service de la comptable de la comptabl	Nb de memb	res en exercice res présents	11 00	DELIBERA' COMPTE D	TION SUR LE E GESTION, S	COMPTE ADM	INISTRATIF, ATION DES RE	SUR LE	Nb de membres Nb de membres	en exercice présents		I 0
Hetions 29 Date de controcation : 102/03/2020 Sether lette decicions modificatives de la comptabilité administratif de l'exercice considére, compte administratif en l'exercice considére, compte administratif de l'exercice considére, compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fondionnement Total 1987/86 2000 Sette de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fondionnement que le compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fondionnement que le compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fondionnement et le compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fondionnement que le compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fondionnement que le compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fondionnement reporte) Set exercice et au fonds de roulement l'exercice et au fonds de r	Nb de suffra		0						Nb de suffrages	NA.		9
Libelité par leur sous la présidence (1) se grace — Claud. (A) et avant par les décisions modificaires de Cenceire sous présidence (1) se grace — Claud. (A) et avant par les décisions modificaires de Cenceires considéré. 1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel paul se résultant par l'active de la présentation du compte administratif, lequel paul se résultant anniet ains : 1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel paul se résultant anniet ains : 1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel paul se résultant ains : 1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel paul se résultant ains : 1. Lui donne acte de la présentation du compte de gestion résultant ains : 1. Lui donne acte de la présentation du compte de gestion résilière son l'active de la présentation du compte de gestion résilière son l'active que le la présentation du compte de gestion résilière au réspite de se particular de côture compte de gestion résilière au compte de gestion résilière à la compte de gesti		Abstentions 4	റെ	Date de co	Séance : C	02/03/2020				Abstent		0 7
Libelie Dependes ou Receites ou Receites ou Dependes ou Depe	Le Conseil Municipa dressé par Daniel Go	l réuni sous la présidence (1) de AYDIER, Maire après s'être fait pré	ésenter le	Parte _ Claure budget primitif, le	de raron budget suppléments	aire et les décisions m sur comme étant confo	délibér. lodificatives de l'exerc orme aux écritures de	ant sur le compte ad sice considèré, la comptabilité admi	ministratif de l'exercic inistrative.	se 2019		
Pronctionmement Investissement Receits ou Receits ou Dépenses ou Receits ou Receits ou Dépenses ou Dépenses ou Receits ou Dépenses ou Receits ou Dépenses ou Receits ou Dépenses o	1. Lui donne acte d	e la présentation du compte admin	nistratif, le	aquel peut se résur	ner ainsi :							
Resultation Receipted Re				Fonction	lement	Investiss	ement	Ense	emble			
Resultats reportes		Libellé		Dépenses ou	Recettes on	Dépenses ou	Recettes on	Dépenses on	Recettes on			
Operations de l'exercice 272 633.42 363 539 02 234 783 08 146 588 90 507 416 50 510 127 82		Résultats reportés		00.00	22 804.44	75 578.71	0.00	75 578.71	22 804.44			
TOTAUX Résultat de clôture 2. Constate les identités de valeurs avec les indications du comple de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du plant d'entrée et de sont in déserveir in résident de financement l'19 857 86 2. Constate les identités de valeurs avec les indications du comple de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du plant d'entrée et des valeurs et au credits pontes à fitte budgétaire aux différents comples. Let nonséquence, déclaire que le comptable 3. Reconnait la sincérité des restes à réaliser. 4. Arrèle les résultats les qu'indiqués ci-dessus. 5. Decide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement le ponte. 9. Ceux au compte 1008 (recette d'investissement) Ont signe àu régistre des delibérations: 7. Ceux au compte 1008 (recette d'investissement) Ont signe àu régistre des delibérations: 7. Ceux au compte 1008 (recette d'investissement) Certifié exécutoire par la Maire, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture d'issoire le chard pas principer au voie. (1) le Maire ne doit pas préside la séance au cours de tequelle est débatu le compte affinitistraif et lidé-diff pas principer au voie. (2) En fonction des données communiquées pair le compable.		Opérations de l'exercice		272 633.42	363 539.02	234 783.08	146 588.90	507 416.50	510 127.92			
Residual de clôture 0.000 113710.04 163772.89 0.00 50.025.00 Residual de clôture 0.000 113710.04 163772.89 0.00 50.025.00 Residual de clôture 0.000 113710.04 163770.04 1637		TOTAUX		272 633.42	386 343.46	310 361.79	146 588.90	582 995.21	532 932.36			
Restles à réaliser 2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultant et de financement Total 1987/35 Pour mémoire : Virement à la section d'investissement 94.597.00 Pour mémoire : Virement à la section d'investissement 94.597.00 Pour mémoire : Virement à la section d'investissement 94.597.00 Resonnaire la moichie de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat les foundités et des à n'estime insoétié de resultat les qu'indiqués de results et les qu'indiqués de fonctionnement 173710.04 Ont signé au registre des délibérations : 7. Guy IGNPTICOUN d'au compte 1068 (recette d'investissement) Ont signé au registre des délibérations : 7. Guy IGNPTICOUN d'au, JUILARD Bruing, MORREL Armand, PAPON Marie-Claude, PERRON Pierre, PERRON Roland, VESSERE Cefrand Certifié exécutoire par la Maire, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture d'Issoire le et de la publication le Paris de comptable. (1) Le Maire ne doit les pérséer la s'acros au cours de la publication le comptable.		Résultat de clôture		00:00	113 710.04	163 772.89	00:00	50 062.85	00'0			
Pour mémoire : Virement à la section d'investissement 19 857.06 Pour mémoire : Virement à la section d'investissement 94 597.00 La Recomait la sincérité des restes à réaliser. 3. Recomait la sincérité des restes à réaliser. 4. Anrête les résultais les qu'indiquées ch-dessus, 5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement teponté) Ont signé au registre des délibérations : 9. Cu. I CRAPTICOUX au compte 002 (excédent de fonctionnement reponté) Ont signé au registre des délibérations : 9. Cu. I CRAPTICOUX Guy, JUILLARD Bruga, MORELE Armard, PAPON Marie. Claude, PERRON Roland, VESSERE Gérard Certifié exécutoire par la Marie. compte administratif et libérdoft pas péricher au voite. (1) Le Maire ne doit pas présides par le comptable. (2) En fonction des domées communiquées par le comptable.						Restes à réaliser			30 205.00			
Pour mémoire : Virement à la section d'investissement 94 597 00] 2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sont, aux cédétis portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dresse par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserva. 3. Reconnait la sincérité des restes à réaliser, 4. Arrête les résultais tels qu'indiqués ci-dessus, 5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement 1000 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) Ont signé au registre des délibérations: 9. Guy IGNPTICONN Guy, JUILLARD Brugo, MORFEL Armand, PAPON Marie. Claude, PERRON Roland, VESSERE Gérard Certifié exécutoire par la Maire, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture d'Issoire le le tout de la bublication le et de la publication le la saince au cours de laquelle est débatiu le compte administraiff et l'Éd-drit pas pafficiper au voite. (1) Le Maire ne doit pas présider la Seance au cours de laquelle est débatiu le compte de données communiquées par le comptable.						Besoin / excédent de	financement Total	19 857.85				
2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gastion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'appelle de sa part ni observation ni réserve. 3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, 4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus, 5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement On signé au registre des délibérations: 9. Guy, IGNATIOUK Guy, JUILLARD Brung, MOREL Amand, PAPON Marie-Claude, PERRON Pierre, PERRON Roland, VESSERE Gérard Certifié exécutoire par la Maire, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture d'Issoire le et de la publication le le la réception en Sous-Préfecture d'Issoire le le la publication le Pasi non-central de la publication le le la publication le la ventitation le la la réception de données communiquées par le comptable.						Pour mémoire : Viren	nent à la section d'inv	estissement	94 597.00			
3. Reconnait la sincérité des restes à réaliser. 4. Arrête les résultais tels qu'indiqués ci-dessus, 5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement 0.000 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) Ont signé au registre des délibérations: 9. Guy IGNATIOUR Guy, JUILLARD Burg, MOREL Amard, PAPON Marie-Claude, PERRON Pierre, PERRON Roland, VESSERE Gérard BRASSIER Odette, CHARBONNEL Serge, GAYDIER Daniel, GERBEAU Rachel, IGNATIOUR Guy, JUILLARD Burg, MOREL Amard, PAPON Marie-Claude, PERRON Roland, VESSERE Gérard Certifié exécutoire par la Maire, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture d'Issoire le et de la publication le la réception des données communiquées par le comptable. (1) Le Maire ne doit pas présider la Seance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et lide-doff pas périciper au vote. (2) En fonction des données communiquées par le comptable.	2. Constate les iden du bilan d'entrée e n'appelle de sa pa	tités de valeurs avec les indication et de sortie, aux débits et aux crédi rt ni observation ni réserve.	is du con its portés	npte de gestion rela à titre budgétaire	tives au report à nor aux différents compt	uveau, au résultat de l es, et en conséquenc	fonctionnement de l'e e, déclare que le con	xercice et au fonds c	de roulement sé par le comptable			
5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement 113 710.04 au compte 1068 (recette d'investissement) 2. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement reporté) 2. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement reporté) 2. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement reporté) 2. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement reporté) 2. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement reporté) 2. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement reporté) 3. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement reporté) 3. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement reporté) 3. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement reporté) 3. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement reporté) 3. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement reporté) 3. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement reporté) 3. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement reporté) 3. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement reporté) 3. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement reporté) 3. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement reporté 3. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement reporté 3. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement reporté 3. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement reporté 3. Décide d'affecter d'af	 Reconnaît la sinc Arrête les résultat 	érité des restes à réaliser, s tels qu'indiqués ci-dessus,							Pour	expédition conforme	GENES-C	STATE OF
Ont signé au registre des délibérations : 7. Guy IGNATIOUX Guy, JUILLARD Bruge, MOREL Amard, PAPON Marie-Claude, PERRON Pierre, PERRON Roland, VESSERE Gérard RRASSIER Odette, CHARBONNEL Serge, GAYDIER Daniel, GERBEAU Rachel, IGNATIOUX Guy, JUILLARD Bruge, MOREL Amard, PAPON Marie-Claude, PERRON Pierre, PERRON Roland, VESSERE Gérard Certifié exécutoire par la Maire, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture d'Issoire le la réception des données communiquées par le comptable.	5. Décide d'affecter	comme suit l'excédent de fonction	nement	113 71	0.04 au compte 10	68 (recette d'investiss	ement)				No.	PE
Ont signé au registre des délibérations : 9. Guy, ICANATICOUR achein, IGNATICOUR Guy, JUILLARD Brung, MOREL Amard, PAPON Marie-Claude, PERRON Pierre, PERRON Roland, VESSERE Gérard RASSIER Odette, CHARBONNEL Serge, GAYDIER Daniel, GERBEAU Rachel, IGNATIOUK Guy, JUILLARD Brung, MOREL Amard, PAPON Marie-Claude, PERRON Pierre, PERRON Roland, VESSERE Gérard Certifié exécutoire par la Maire, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture d'Issoire le la réception le seance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et lide doit pas présider la Séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et lide doit pas participer au vote. (1) Le Maire ne doit pas présider la Séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et lide doit pas présider la Séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et lide doit pas présider la Séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et lide doit pas présider la Séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et lide doit pas présider la Séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et lide doit pas présider la Séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et lide doit pas présider la Séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et lide doit pas présider la Séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et lide doit pas présider la Séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et lide doit pas présider la Séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et lide doit pas présider la seance au cours de la la publication le la la publication le la						2 (excédent de fonctio	nnement reporté)			ALAN		*
e est débattu le compte administratif et ildae doit pas participer au vote.	Ont signé au registre BRASSIER Odette,	des délibérations : 7. Gus CHARBONNEL Serge, GAYDIER	Daniel, C	Trouk a do	IGNATIOUK Guy, JI	UILLARD Brung, MOF	Parie _ clowde.	คราย-Claude, PERF	RON Pierre, PERRON	N Roland, VESSERE	Gérard Gérard	
e est débattu le compte administratif et il <u>cae-do</u> ff pas participer au vote.	A de la constant de l		1		J. By	1	Certifié exé la réception	cutoire par la Main en Sous-Préfectu	e, compte tenu de re d'Issoire le			
	(1) Le Maire ne doit pas ; (2) En fonction des donne	oresider la seance au cours de laquelle es ses communiquées par le comptable.	st débattu le	e compte administratif e	et idae doit pas participer	au vote.	et de la pub Pasione	lication le آحمت - حاصة	الدر ام			

<u>Objet n° 2</u> : DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019, SUR LE COMPTE DE GESTION 2019 ET SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS EAU.

Délibération n° DE_2020_026

LORS DU VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	SERVICE EAU DE SAINT GENES CHAMPESPE CA 2019	LORS DU VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DE L'AFFECTATION DES RESULTATS	z
Nb de membres en exercice	DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF, SUR LE	Nb de membres en exercice	# 0
	S COMPLE DE GESTLON, SON L'ATTECLATION DES NESSOLIAIS	Nb de suffrages exprimés	7 9
Votes Contre O Pour 9	Date de convocation : 02/03/2020	Votes Contre O Pour Je	9
Abstentions 🔾	Séance: 06/03/2020	Abstentions _	
e Conseil Municipal réuni sous la présidence (1) de 700 pariz . Claude Poron	The parie Claude Paron délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019	l'exercice 2019	
sé par Daniel GAYDIER, Maire après s'être fait prése	dressé par Daniel GAYDIER, Maire après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considére,		
s s'être fait présenter le compte de gestion dressé pa	après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,	e administrative,	
1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi	stratif, lequel peut se résumer ainsi :		

	Fonctionnement	nement	Investissement	ement	Ense	Ensemble
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	00:00	85 733.10	00.00	11 373.37	00.00	97 106.47
Opérations de l'exercice	59 237.58	54 884.41	19 199.74	100 992.16	78 437.32	155 876.57
TOTAUX	59 237.58	140 617.51	19 199.74	112 365.53	78 437.32	252 983.04
Résultat de clôture	0.00	81 379.93	0.00	93 165.79	00.00	174 545.72
			Restes à réaliser		31 300.00	
			Besoin / excédent de financement Total	financement Total		143 245.72
			Pour mémoire : Virement à la section d'investissement	nent à la section d'inv	/estissement	29 936.00

du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable 2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

Ont signé au registre des délibérations : ダ、Gvy エGやのTiovk の doone Procuration â pre BRASSIER Odette, CHARBONNEL Serge, GAYDIER Daniel, GERBEAU Rachel, IGNATIOUK Guy, JUILLARD Bruno, MOREL Amawe, PAPON Marie-Claude, PERRON Pierre, PERRON Roland, VESSERE Gérard

0.00 au compte 1068 (recette d'investissement)
81 379.93 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

(1) Le Maire ne doit pas présider la séaface aé-coards de laquelle Est débattu le compte administratif et 1 ne doit pas participer au vote.

(2) En fonction des données communiquées par le comptable.

Varia - Cloude Meton

Pour expédition conforme,

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture d'Issoire le

et de la publication le A Saint-Genès-Champespe, le

Objet n° 3: DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019, SUR LE COMPTE DE GESTION 2019 ET SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS ASSAINISSEMENT.

Délibération n° DE_2020_027

LORS DU VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DE L'AFFECTATION DES RESULTATS	Nb de membres en exercice 11 Nb de membres présents	Nb de suffrages exprimés Cacuration: A Votes Contre O	Abstentions 🗢
SERVICE ASSAINISSEMENT DE SAINT GENES CHAMPESPE	DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF, SUR LE COMPTE DE GESTION, SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS	Date de convocation: 02/03/2020	Séance: 06/03/2020
	11	ด ด	0
LORS DU VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	Nb de membres en exercice Nb de membres présents	Nb de suffrages exprimés from rokion: A Votes Contre O Pour	Abstentions

de délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, dressé par Daniel GAYDIER, Maire après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considére, MMe Marie. Clauche PAPON Le Conseil Municipal réuni sous la présidence (1)

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

	Fonctionnement	nement	Investissement	ement	Ense	Ensemble
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	00.00	6 121.42	6 577.65	00.00	6 577.65	6 121.42
Opérations de l'exercice	9 238.14	10 052.31	4 828.09	15 307.89	14 066.23	25 360.20
TOTAUX	9 238.14	16 173.73	11 405.74	15 307.89	20 643.88	31 481.62
Résultat de clôture	00.00	6 935.59	0.00	3 902.15	0.00	10 837.74
			Restes à réaliser		2 000.00	
			Besoin / excédent de financement Total	financement Total		8 837.74
			Pour mémoire : Virement à la section d'investissement	nent à la section d'inv	restissement	00.00

du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable 2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement n'appelle de sa part ni observation ni réserve. Pour expédition conforme,

3. Reconnait la sincérité des restes à réaliser,

Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

0.00 au compte 1068 (recette d'investissement) 5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

Varie - Cloude PAPON 6 935.59 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) of 17 me BRASSIER Odette, CHARBONNEL Serge, GAYDIER Daniel, GERBEAU Rachel, IGNATIOUK Guy, JUILLARD Bruno. MOREL Amard, PAPON Marie-Claude, PERRON Pierre, PERRON Roland, VESSERE Gérard a donne Powahia Ont signé au registre des délibérations: 7. Gus IGNATIONE

(1) Le Maire ne doit pas présider la seance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit has participer au vote. (2) En fonction des données communiquées par le comptable.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture d'Issoire le

A Saint-Genès-Champespe, le

et de la publication le

<u>Objet n° 4</u>: DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019, SUR LE COMPTE DE GESTION 2019 ET SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS LOTISSEMENT.

Délibération n° DE_2020_028

LY DU COMI	LORS DU VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		LOTISSEME	NT SAINT GE	LOTISSEMENT SAINT GENES CHAMPESPE	PE	CA 2019	LORS DU VOTE ET DE L'AFFECTA	LORS DU VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DE L'AFFECTATION DES RESULTATS	STION
Nb de membr	Nb de membres en exercice	11	DELIBERATION	TION SUR LE	SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF,		SUR LE	Nb de membres en exercice	en exercice	11
Nb de membres présents	es présents	89	COMPTED	E GESTION,	COMPTE DE GESTION, SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS	ATION DES RI	ESULTATS	Nb de membres présents	présents	61
Nb de suffrages exprimés	es exprimés	9							exprimés	07
Votes Contre	e o Pour	d	Date de co	Date de convocation:02/03/2020	02/03/2020		61	Votes Contre	. 7 O Pour	05
	Abstentions	Q		Séance: (Séance: 06/03/2020				Abstentions	0
le Conseil Municipal ra dressé par Daniel GA après s'être fait préser	le Conseil Municipal réuni sous la présidence (1) de محدد دامنده و المحدد المدادة الم	présente sé par le	r le budget primitif, le comptable, visé et c	e budget supplément certifié par l'ordonnate	rครอง mentaire et les décisions m nnateur comme étant confe	délibérant sur le nodificatives de l'exen orme aux écritures de	délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 attives de l'exercice considéré, aux écritures de la comptabilité administrative,	if de l'exercice 2019 inistrative,		
1. Lui donne acte de	Lui donne acte de la presentation du compte administratif, leduei peut se resumer ainsi: Fonctionnement	ninistratii	Fonctionnement	nement	Investissement	sement	Ense	Ensemble		
	Libellé		Dépenses on	Recettes ou	Dépenses on	Recettes ou	Dépenses on	Recettes ou		
l or	Résultats reportés		0.00	9 672.88	0.00	49 552.00	0.00	59 224.88		
10	Opérations de l'exercice		7 361.02	10 241.02	7 361.02	00.00	14 722.04	10 241.02		
F	TOTAUX		7 361.02	19 913.90	7 361.02	49 552.00	14 722.04	69 465.90		
14	Résultat de clôture		00.00	12 552.88	0.00	42 190.98	0.00	54 743.86		
1					Restes à réaliser					
					Besoin / excédent de financement Total	financement Total		54 743.86		
					Pour mémoire : Viren	Pour mémoire : Virement à la section d'investissement	restissement	0.00		
Constate les identit du bilan d'entrée et n'appelle de sa part	 Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve. 	ons du c	ompte de gestion reli és à titre budgétaire	atives au report à no aux différents compt	uveau, au résultat de es, et en conséquenc	fonctionnement de l'e	exercice et au fonds d' npte de gestion dress	de roulement sé par le comptable		
 Reconnait la sincér Arrête les résultats 	 Reconnait la sincérité des restes à réaliser, Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus, 							Pour	Pour expédition conforme,	
5. Décide d'affecter ou	5. Décide d'affecter comme suit l'excèdent de fonctionnement	nnemen		0.00 au compte 106	au compte 1068 (recette d'investissement)	ement)			18	GENES
			12.5	52.88 au compte 00.	12 552.88 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)	onnement reporté)			The state of the s	THE STATE OF THE S
Ont signé au registre d BRASSIER Odette, CH MOREL Amaud, PAPC	Ont signé au registre des délibérations : V Gus IGNO BRASSIER Odette, CHARBONNEL Serge, GAYDIER Daniel, GE MOREL Ameude, PAPON Marie-Claude, PERRON Pierre, PERRC	A Z.C. Saniel, erre, PEF	GERBEAU Rachel, IGNATIOUK	RBEAU Rachel, IGNATIOUK Guy, JUILLARD Bruno, IN Roland, VESSERE Gérard	U	7 me yacic.	Maric, Cloude PAPON	2	VII	PESP C
(1) Le Maire ne doit pas pré	(1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le contron des données communiques cour la commissible.	est débattr	u le comple administratif u	comple administratif et il ne foot pas participer au vote.	au vote.		Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture d'Issoire le et de la publication le	e, compte tenu de ire d'Issoire le	9	
201100 000 1000101 (7)	o communicación de companyo					A Daint	Jank-Gais. Champer,	g . L.		
										100